

Établissement d'un lieu de rassemblement pour les jeunes adultes seuls

Interrégion : _____ Présidence d'interrégion : _____

Soixante-dix d'interrégion : _____ Conseil de coordination : _____

Pieu désigné : _____ Président de pieu : _____

FRÉQUENTATION POTENTIELLE DU FUTUR LIEU DE RASSEMBLEMENT POUR LES JEUNES ADULTES SEULS

Nombre de JAS pratiquants	
Nombre de JAS potentiels concernés par le lieu de rassemblement	
Nombre de pieux concernés par le lieu de rassemblement	
Nombre de paroisses concernées par le lieu de rassemblement	
Organisation d'un comité des JAS de pieu (O/N)	
Discussion avec le président de mission concernant l'implication des missionnaires à plein temps (O/N)	
Discussion concernant les ressources nécessaires provenant des départements de l'Église (O/N)	
Couple missionnaire d'âge mûr affecté (O/N)	
Programme d'institut en activité (O/N)	
Bâtiment de l'institut se situant les limites des lieux de rassemblement (O/N)	

ÉVALUATION DES BESOINS DES JEUNES ADULTES SEULS

Besoins des JAS (classes, activités, enseignement, service, et ainsi de suite)	Documentation ou activité potentielle

LIEU DE RASSEMBLEMENT PROPOSÉ

Lieu	Nombre total de JAS potentiels	Nombre de paroisses concernées	Rayon (km/mi)	Bâtiment acquis ou loué

Améliorations nécessaires (s'il y en a, elles doivent être mineures)

HORAIRES D'OUVERTURE PROPOSÉS

Jour d'ouverture dans la semaine	Horaire d'ouverture	Horaire de fermeture	Objectif, activité ou manifestation

COURS ET ACTIVITÉS PROPOSÉS

(Voir « Documentation concernant les lieux de rassemblement pour les jeunes adultes seuls »)

Jour et heure	Cours ou activité	Cours ou activité	Cours ou activité	Cours ou activité	Cours ou activité

BUDGET ANNUEL PRÉVU

Fonctionnement, classe, manifestation ou activité	Montant du budget	Objectif

AUTORISATIONS

	Signature	Date
Président de pieu désigné		
Directeur de l'institut (si le bâtiment se trouve à l'intérieur du secteur du lieu de rassemblement)		
Président de mission		
Approbation du soixante-dix d'interrégion		
Approbation de la présidence d'interrégion		